

LES CONGRÈS OUVRIERS

LE 9ÈME CONGRÈS "POSSIBILISTE"

TENU DU 2 AU 8 OCTOBRE 1887 À CHARLEVILLE.

Le neuvième Congrès se réunit à Charleville du 2 au 8 octobre 1887. MM. Allemane, J.-B. Clément, Dumay, Faillet, Picau, Simon Söens étaient les plus importants, parmi les délégués, fort peu nombreux, d'ailleurs, et représentant soixante-douze groupes seulement.

Trois questions furent soumises au vote du Congrès: La lutte des classes, l'organisation du travail, les services publics.

Sur la première question, M. Faillet, délégué des cercles du Xème arrondissement, montre que c'est dès l'école que commence l'inégalité des citoyens:

«D'un côté, dit-il, se trouvent ceux armés pour la lutte; de l'autre l'innombrable cohue des dépossédés, des gueux, qui se courbent sous la résignation au lieu de se révolter contre l'injustice. Dans les grèves, on mitraille les ouvriers. Faut-il donc une particularité de coupe de vêtements et de façon de vivre, pour qu'on avoue la lutte des classes? Que les économistes à lunettes bleues - pour cause - que la masse des niais le veuille ou non, il y a lutte; qui dit classe, dit lutte à mort. Pour garder ses privilèges, la bourgeoisie a vendu la France à l'Empire, à la royauté, et la revendra encore si le peuple n'avise. Toujours les bourgeois ont tué, toujours ils tueront le peuple. C'est hypocrisie et blasphème à eux de nier la lutte des classes!» (Vifs applaudissements.)

M. J.-B. Clément, délégué des groupes de Montmartre, indique l'impossibilité, pour les ouvriers, de sortir de leur condition.

«Condamnés à un salaire quotidien qui ne leur permet pas de vivre, les ouvriers ne peuvent acquérir l'outillage nécessaire pour devenir patrons. Et du reste, si nous demandions au Monsieur arrivé en sabots sur quoi il a marché pour arriver à la fortune, si nous lui demandions sa biographie, ce serait du propre!».

C'est en vain que M. Garnier, délégué de Poitiers, vient protester contre cette tactique de la lutte des classes, qu'il juge inintelligente et étroite.

«La lutte est impossible, dit-il, en province, au scrutin de liste, avec une liste uniquement ouvrière socialiste. Les élections de Vienne en 1885 montrent l'impuissance d'arriver à un bon résultat avec les ressources minimales des groupes ouvriers et la lutte impitoyable qu'on leur fait».

Sauf l'abstention motivée de la Fédération des Travailleurs du Livre, les Groupes corporatifs, les Cercles d'études, les Chambres syndicales et les Fédérations, départementales ou régionales, se rallient, à l'unanimité moins un, au système de la lutte des classes contre toutes les fractions bourgeoises.

La deuxième question: l'Organisation du travail est longuement discutée.

M. Lamothe soutient que *«malgré les étiquettes républicaines, opportunistes, radicales ou socialistes, les députés ne travaillent que dans l'intérêt de la classe bourgeoise qui est la leur»*. Il essaye de prouver *«l'impossibilité des associations ouvrières qui ne peuvent prendre part aux adjudications des travaux de*

la ville qu'en faisant les mêmes rabais que les entrepreneurs, et qui, en faisant honnêtement face à leurs engagements, sont obligées d'abandonner les travaux, tandis que les entrepreneurs ne respectent jamais le cahier des charges et s'en tirent par des pots-de-vin. Exemple, le cas de Lefebvre-Roncier, obligé de donner sa démission de conseiller municipal».

M. Clément définit ainsi les ouvriers modérés: «A côté des exploiters et des parasites, il y a aussi des bourgeois en blouse, qui trahissent lâchement leurs frères de misère». Il réclame la journée de huit heures, la suppression du travail dans les couvents et ouvroirs, le salaire de la femme égal, à travail égal, à celui de l'homme, le travail des prisonniers au même prix que celui des ouvriers libres, la création d'asiles pour les vieillards et les invalides du travail, l'annulation des contrats qui ont aliéné la propriété nationale (en rappelant à ce sujet l'exemple des actions d'Anzin passant de 100 francs à 1.300.000 francs).

M. Dumay est partisan de la conquête des pouvoirs publics. «La majorité bourgeoise, dit-il, filerait bien doux si vous étiez plus nombreux dans les Conseils électifs».

M. Faillet était le rapporteur de la troisième question : Des services publics.

Son rapport conclut à la conquête des pouvoirs publics, non pour y substituer le gouvernement des ouvriers au gouvernement des bourgeois, mais pour y préparer l'avènement de la République sociale, à l'organisation en services publics des mines, chemins de fer, tramways, canaux, gaz, et à leur exploitation confiée aux corporations ouvrières, à la création de boulangeries, boucheries, bazars municipaux, à l'organisation d'un service gratuit de médecine et d'un service public de pharmacie à prix de revient, à la fondation de Bourses du travail dans toute la France.

Léon de SEILHAC

“Les Congrès Ouvriers en France (1876-1897)”

Bibliothèque du Musée Social

Editeurs: Armand COLIN et compagnie

- 1899 -

Extrait constitué des pages 139 à 142
